

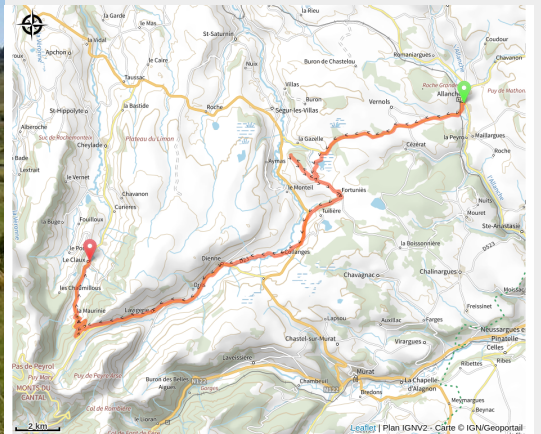
Tour des Monts du Cantal en vélo électrique VTAE ou VTCAE - Étape 5 Allanche - Le Claux



PNR des Volcans d'Auvergne - Allanche



Tourbière du Jolan - Espace naturel sensible et réserve naturelle régionale (CD15-ST)



Depuis Allanche, l'itinéraire rejoint le Claux en reliant des sites patrimoniaux d'exception comme la tourbière du Jolan... Après Dienne, l'itinéraire prend un caractère plus montagnard jusqu'au col de Serre aux portes du Puy Mary Grand Site de France.

Depuis la place du Cézallier, l'itinéraire emprunte la D9 qui est aussi l'un des tronçons de la véloroute 74 la Grande Traversée du Volcan à Vélo. Passé le col de Montirargues (1141 mètres), le parcours délaisse un temps la route goudronnée pour emprunter un chemin qui longe la réserve naturelle du lac du Jolan. Après quoi le tracé remonte sur la D31 et permet de découvrir successivement par de petites routes les sites de la chapelle Valentine et de la chapelle de Fortuniès. En suivant les abords de la rivière Santoire le tracé amène ensuite au hameau de Collanges puis à Dienne. Après le village et son emblématique rocher de Laqueuille caractérisé par son imposant éboulis, le tracé amène à Lavigerie. Au delà de la forêt, on pénètre alors au cœur de la chaîne des Monts du Cantal et des estives. Au col de Serre qui affiche 1 364 mètres d'altitude, l'itinéraire quitte alors la vélouroute 74 et bascule dans la vallée de la petite Rhue puis rejoint Le Claux.

Infos pratiques

Pratique : VTTAE

Durée : 2 h

Longueur : 36.2 km

Dénivelé positif : 748 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Murat

Balisage : Itinéraire de VTT à Assistance Électrique Sports cyclistes

Communes : 1. Allanche

2. Vernols

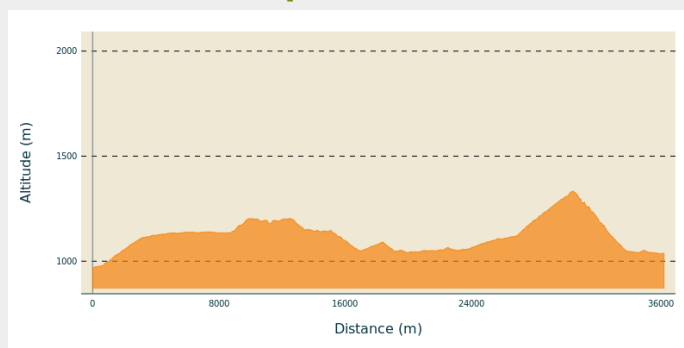
3. Ségur-les-Villas

4. Dienne

5. Lavigerie

6. Le Claux

Profil altimétrique



Altitude min 969 m Altitude max 1333 m

Cet itinéraire n'est pas balisé

Praticable : du 01/05 au 31/10.

Sous réserve de conditions météo favorables.

D Depuis la place du Cézallier, prendre la D9 en direction de Salers/Puy Mary. Traverser la voie ferrée qui sert aujourd'hui de support au vélorail et sortir d'Allanche. Poursuivre sur la D9 qui prend un profil montant. Après avoir franchi le col de Montirargues (1 139 mètres), poursuivre sur environ 900 mètres et longer la tourbière du Jolan à main gauche. Le tracé se superpose à la véloroute « la Grande Traversée du Volcan à Velo » (GT2V).

1 Traverser la D9 en coupant sur la gauche (prudence) et gagner le parking de la tourbière .

Possibilité de stationner les vélos et de faire la boucle du lac du Jolan à pied (5,5 km prévoir 1h30 de marche facile, suivre le balisage jaune).

Poursuivre par le chemin qui part à droite du panneau d'information. Longer la tourbière à main gauche et rester sur ce large chemin en ignorant les intersections. Celui-ci remonte et rejoint la D31.

2 Prendre à gauche et poursuivre sur environ 200 mètres.

3 Au croisement, prendre à droite et rejoindre en aller-retour (4 km) le site de la chapelle Valentine qui domine la vallée de la Santoire , un panorama exceptionnel sur les monts du Cantal vous y attend. De retour au point 3, prendre à droite la D31 et traverser le hameau du Jolan avant de rejoindre Fortuniès et sa superbe chapelle érigée sur un promontoire rocheux . Par un petit escalier, on peut monter au sommet du clocher pour profiter d'une vue encore plus aérienne des lieux (prudence, personnes sujettes aux vertiges s'abstenir).

4 Sortir de Fortuniès et poursuivre sur la D23 en direction de Dienne et du Puy Mary. L'itinéraire descend en fond de vallée, bien maîtrise sa vitesse.

5 A l'intersection, prendre à gauche la D3 en direction de Murat (prudence, route circulée). Remonter la départementale sur environ 1,4 km.

6 Au croisement prendre à droite la D23 en direction du Puy Mary et du col de Serre. Traverser le village de Collanges. Longer un temps la rivière Santoire et retrouver un carrefour. Prendre en face la D680 et traverser Dienne (vue sur le rocher de Laqueuille et son éboulis). À partir de Lavigerie le tracé prend un profil plus montagnard et après la forêt la route pénètre dans les estives ; en ligne de mire la pointe du Puy Mary donne le cap.

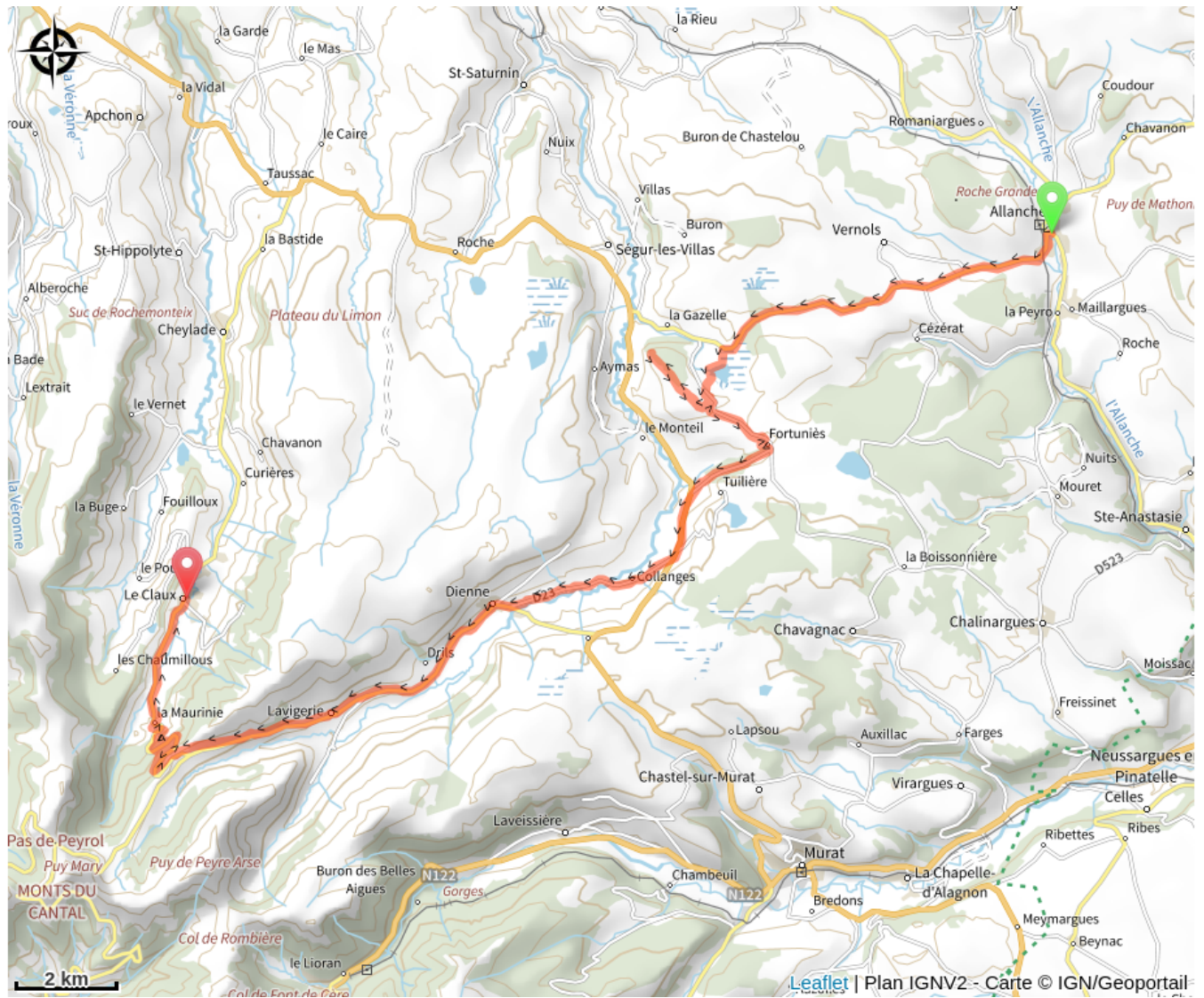
7 Au col de Serre (1 364 mètres) prendre à droite direction Le Claux (D62). Au col on pourra profiter des services de la maison de site et du panorama exceptionnel sur le périmètre classé du Puy Mary - Grand Site de France. Suivre la D62 qui descend dans le bois en plusieurs lacets et gagner la vallée de la « Petite Rhue ». Dépasser les hameaux de la Maurinie et de Lapeyre pour gagner le village du Claux.

Téléphone : [04 71 20 09 47](tel:0471200947)

Téléphone : [04 71 20 48 43](tel:0471204843)

Mél : contact@hautesterrestourisme.fr

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

A la campagne

Au bord de l'eau

En montagne

Etang à moins de 300 m

Recommandations

Vigilance à la traversée des carrefours routiers et en empruntant la RD3 sur 800 mètres.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Comment venir ?

Parking conseillé

Place de l'Hôtel de Ville

Source

Hautes Terres Tourisme

<http://www.hautesterrestourisme.fr>